

BAROMÈTRE SOCIAL 2024

DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE L'ÉTAT (ATE)

Pour la première fois, le ministère de l'Intérieur a réalisé un baromètre social commun à l'ensemble des agents de l'ATE.



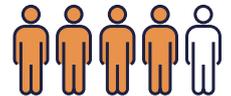
Un taux de participation en progression (35 %)

Près de 21 000 répondants et 27 700 commentaires et suggestions déposés. Merci à toutes et à tous pour votre participation en hausse de 5 points par rapport aux baromètres réalisés en 2020 pour les DDI et 2021 pour les préfetures et SGCD.

1

Le sentiment d'utilité reste élevé mais vous exprimez le besoin d'être mieux accompagnés lors des réformes

4 agents sur 5 ont le sentiment que leur travail est utile mais 2 agents sur 3 ne se sentent pas suffisamment accompagnés lors du déploiement des changements qui impactent leur travail au quotidien.



2

Des bonnes relations au travail et de confiance, malgré une charge de travail élevée et une forte pression



76 % des agents sont satisfaits de leurs relations de travail avec leurs collègues ou leur équipe mais près d'1 agent sur 2 estime sa charge de travail inadaptée et ressent une forte pression dans son travail.

Pour autant, l'équilibre de vie est préservé (pour 76 %) grâce au respect largement partagé des temps de déconnexion et au télétravail.

3

Des progrès attendus sur l'accompagnement RH de proximité

Si 77 % des agents savent à qui s'adresser, seule la moitié est satisfaite de l'accompagnement proposé.



4

Un cadre de travail clair mais des attentes en matière de formation et de perspectives d'évolution



Pour près de 80 % des agents, les objectifs sont clairs et les marges de manœuvre au rendez-vous mais 1 agent sur 2 est satisfait des possibilités de formation et seuls 30 % estiment pouvoir évoluer de manière satisfaisante.

5

Vos suggestions d'amélioration portent avant tout sur une meilleure communication interne et plus de cohésion entre les services, sur la rémunération et la reconnaissance du travail fourni, le renfort des moyens, et l'accompagnement de la part des managers et des RH.

Au cours du 1^{er} semestre, les résultats locaux seront présentés lors d'une formation spécialisée du CSA de chaque structure pour définir des priorités d'actions concertées et adaptées, en particulier sur l'amélioration des conditions de travail.